



Mensuel n°229
JUIN 2009

Vivre à La Garde



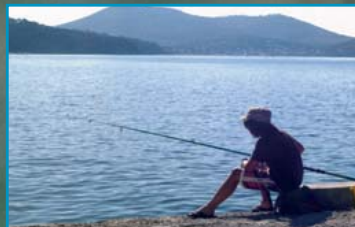
*Bientôt l'été,
ouvrez vos volets !*

Actualités



Tribunes de foot

Dossier



Un été serein

Magazine



Piscine

Sommaire

Pages 4 à 8 ACTUALITÉS

ÉVÉNEMENT

Fête de la musique

CULTURE

Vague de chaleur culturelle

JEUNESSE

Graines de Star

ANIMATIONS

Deux jours de fête et de tradition

Une nouvelle tribune de foot

Pages 9 à 14 DOSSIER

Vacances, j'oublie tout ...

Pages 15 à 19 MAGAZINE

SPORT

Piscine, sentier sous-marin

SANTÉ CLIPS

Voilà l'été !

CITOYENNETÉ

Aux urnes, citoyens !

LA GARDE EN PERSONNE

Le talentueux Fabrice Benayoun

Pages 20 & 21

ARRÊT SUR IMAGES

Page 22

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS DU C.M.

Page 23

SOUS LE ROCHER

**Vivre à La Garde n°229
Juin 2009**

Directeur de la publication :
M. le maire

*Rédaction, dessins et photographies,
création graphique, mise en page :*

Service Communication

tél. 04 94 08 98 00

fax 04 94 08 99 60

www.ville-lagarde.fr

contact-mairie@ville-lagarde.fr

Impression : imprimerie Trulli





L'Europe des citoyens

L'Europe, c'est la paix. La construction européenne et la naissance de l'Union Européenne ont installé une paix durable entre des peuples qui se sont déchirés cruellement pendant des siècles. Dans un monde instable, dans lequel les affrontements entre peuple et les menaces de conflits sont nombreux, l'Europe, cette terre de paix, stable et forte, doit être respectée et soutenue.

L'Europe, c'est l'espoir. L'Europe c'est l'exemple que la réconciliation entre les peuples est toujours possible. Même après les drames que nous avons connus, les européens ont su se pardonner, se tendre la main et s'offrir un avenir.

Sans doute cette Europe n'est pas parfaite. Elle doit être plus sociale et plus protectrice pour les travailleurs et les personnes en difficulté. Elle doit renforcer sa cohésion sur le plan international. Elle doit davantage sécuriser ses frontières. Elle doit s'imposer en leader mondial du développement durable.

Il lui est souvent reproché de manquer de proximité. Les élections européennes sont justement le seul moment pour les citoyens de lui imposer leur souveraineté démocratique. C'est l'occasion de dire aux dirigeants européens l'Europe que nous voulons. Quelle que soit votre sensibilité ou votre appartenance politique, votez le 7 juin. Une forte participation au scrutin est le seul moyen pour que la parole des démocrates soit plus forte que celles des technocrates. L'Europe c'est nous, c'est celle des peuples !

Jean-Louis Masson

Jean-Louis Masson

Maire de La Garde
Vice-président du Conseil Général du Var
Vice-président de TPM
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

L'arrivée de l'été se fête... en musique !

Depuis 1982, le 21 juin est consacré partout en France à la Fête de la musique. Les rues et places gardéennes ouvrent leurs scènes aux musiciens professionnels et amateurs pour un tour d'horizon musical éclectique et festif !



Place de la République Musiques traditionnelles et rock'n roll

Dès 21h, rendez-vous avec le groupe **Bella Ciao** pour un cabaret concert exceptionnel, "Colori Italiani". Embarquez pour un *viaggio musicale** qui débute à Napoli, berceau de la tarentelle et se poursuit à travers toute l'Italie et le pourtour méditerranéen. Des mélodies à rire, bouger et chanter agrémentées d'anecdotes humoristiques, de fables et de recettes gastronomiques.

A 22h30, revirement rock'n roll avec les toulonnais de **Dixie Cat**. Cette formation musicale célèbre cette année ses 30 ans, 30 ans de rock, de blues, de jazz et de country. Energiques et talentueux, les Dixie Cat ont été amenés à jouer avec des peintures internationales, comme Eddy Mitchell ou encore Johnny Hallyday. Sortez vos extincteurs... ça va être le feu !

* voyage musical

Salle Mussou Chanson française

De 17h30 à 19h30, hommage à la chanson française avec le groupe vocal **Fa Dièse** qui sera suivi par une prestation de **Laurent Lenne**, le prêtre-chanteur de l'émission de télé-réalité Secret Story 2.

Parvis de l'église de la Nativité Gospel

Dès 19h30, laissez-vous bercer par les plus grands airs du gospel traditionnel interprétés par **Marcel Bougnou**. Un concert acoustique piano / voix qui rapproche des anges...

Vieille ville Un air de Provence

La "**Bella Brigada**" offrira un concert à 17h30, en l'église de la Nativité. Différents groupes – animés par le même amour de la langue occitane – se succéderont dans les ruelles du

vieux village :
"Occi-cant",
"C é u c l e
O c c i t a n",

Mardi à 14h et bien sûr la chorale et les musiciens de la **Farigouleto**, organisatrice de cet interlude qui sent bon la Provence. Un repas sera servi à partir de 21h, devant le "fougau" de la Farigouleto.

Inscriptions au repas : 04 94 21 85 31

Jardins Veyret et Allende Scènes ouvertes aux musiques actuelles

Les deux jardins de la ville offrent leur scène aux musiciens professionnels ou amateurs désireux de partager leur passion avec le public.

Inscriptions : 04 94 08 99 34

Mas de Sainte Marguerite Jazz

Duo de Jazz invite l'accordéoniste **Jo Labita** et nous propose un trio régional d'exception : un mariage réussi entre accordéon, orgue et batterie.



Vague de chaleur... culturelle !

Du 2 au 5 juillet, les festivals Festi tango et Dans'trad vous proposent de découvrir deux univers pleins de chaleur et de magie : le tango et la culture traditionnelle occitane.



Occitania, boulega ti* !

Dans'trad est la nouvelle version du Trad'festival : un nouveau concept, plus condensé, plus intense et plus tôt pour ouvrir le bal à de nouvelles festivités sur le mois de juillet !

Dans'trad enchantera La Garde pendant 3 jours : l'histoire se confond avec la création et offre une manifestation populaire haute en couleurs à la Salle Mussou.

Jeudi à 21h, Trelutz ouvrira le bal avec une musique traditionnelle qui nous plongera au cœur des racines provençales.

L'Occitanie sera à l'honneur les 3 et 4 juillet avec deux groupes d'exception : Escapado, orchestre de 10 à 12 musiciens de l'est Varois et des Alpes Maritimes, et Pèr un còp, groupe composé de musiciens venant de la Provence aux Pyrénées. Deux concerts qui feront revivre la tradition occitane.

Des ateliers de danse gratuits sont également proposés par l'association ACAMP du 30 juin au 4 juillet, de 18h à 20h, à la Salle Mussou.

Renseignements association ACAMP 04 94 75 64 83
(*bouge-toi)

Au rythme du tango

Le Festi Tango pour sa 3^e édition accueille les passionnés de tango argentin et le grand public autour de plusieurs activités : démonstrations, stages, films et conférence/spectacle...

Deux couples de professionnels viendront partager la magie et le plaisir de cette danse : **Sandra Messina et Ricardo Calvo**, reconnus pour leur style brillant, et **Amanda et Adrian Costa**, qui viendront pour la première fois dans le Var.

Jeudi 2 juillet à 18h30, salle du Rocher, après l'accueil des stagiaires, le festival commence par une conférence-spectacle sur "l'histoire illustrée du Tango".

Vendredi, samedi et dimanche verront un mélange entre cinéma au Rocher (voir le programme cinéma) et danse le soir : **vendredi, bal gratuit à 21h** sur la Place de la République à Carqueiranne, et **samedi Grand Bal au Pradet à l'Espace des Arts** (12€ pour les stagiaires et 15€ tarif normal).

Et cerise sur le gâteau, vous êtes convié à un grand bal populaire aux accents d'Amérique du Sud pour clore ce festival au Carré du Port à Toulon, dimanche à 21h !

Pour plus d'informations : www.tangobleu83.com

Renseignements sur les festivals : Service Culturel : 04 94 08 99 34



Graines de Star

Vendredi 26 juin à 21h, place de la République, c'est la grande finale du concours Star Mouv' ! Venez encourager vos favoris et découvrez qui sera la nouvelle Star !

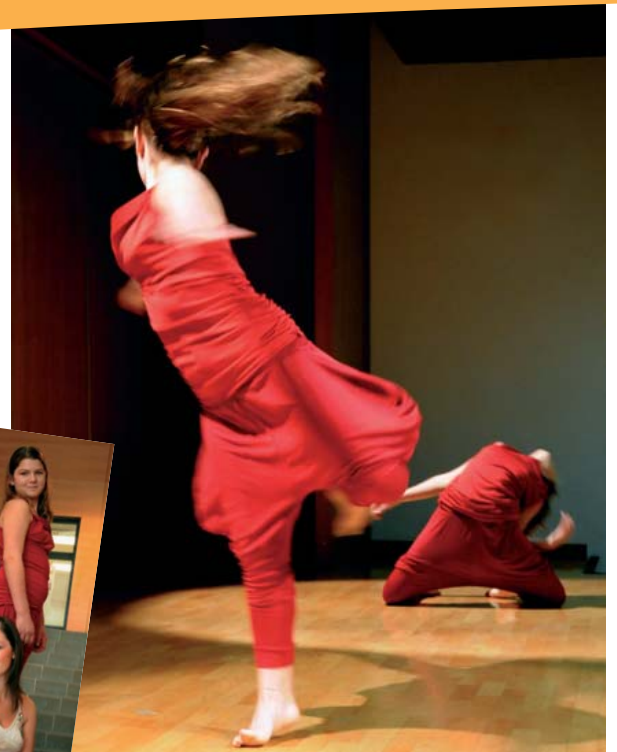
Au dire du jury le cru 2009 promet de belles surprises. A l'issue du casting, nous avons rencontré deux jeunes danseuses, Clara et Léa 11 et 13 ans, fans de modern jazz. Agnès Debarbieris, leur chorégraphe (ASPTT Toulon) les a fait répéter sans relâche pour l'audition du 28 avril dernier, à l'Auditorium. *"Nous travaillons cette chorégraphie depuis janvier. Notre prestation s'est bien déroulée, le jury nous a donné quelques conseils de mise en scène. On espère les avoir séduits et pouvoir nous produire devant un public nombreux, ce serait une belle récompense !"* nous ont confié avec un grand sourire ces deux copines, membres du groupe "Double Sens".

Ils ont tous un même rêve : ils vont donner le meilleur d'eux-même pour gagner la finale. L'enjeu est de taille : enregistrer un premier CD ! Vous étiez plus de 1000 personnes à les encourager l'année dernière...

Alors n'oubliez pas : Star Mouv' enflammera la place de la République le 26 juin !



Retrouvez Clara, Léa, Solène et Esther sur scène le 26 juin.



"Trop vite, trop nul !"

C'est le slogan de la Semaine de la sécurité routière qui se déroulera les 3, 4, et 5 juin au complexe Gérard Philippe.

Au programme : stands, ateliers interactifs (lunettes "alcool", réflexiomètre), simulation d'intervention sur des accidents et autres activités. Trois jours pour sensibiliser la jeunesse à la sécurité routière : une manifestation à découvrir pour aller vers une route plus sûre !

Du 3 au 5 juin de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Renseignements : 04 94 08 99 41

La police municipale se mobilise toute l'année pour apprendre aux élèves les bonnes attitudes à adopter sur la route.



"J'assure mon avenir"

Judi 18 juin de 14h à 17h rendez-vous au **Forum Emploi et Alternance**, Salle Gérard Philippe. Ouvert à tous, ce forum vous proposera de nombreuses offres de formation, d'emploi, des propositions en contrat de professionnalisation et de contrat d'apprentissage. L'occasion de prendre contact avec des professionnels, et trouver votre voie...

A noter : Le guide des jobs d'été est téléchargeable sur www.ville-lagarde.fr ainsi qu'au BIJ- 18 allée Toulouse Lautrec (face au lycée).

Renseignements : 04 94 21 60 64

Deux jours de fête et de tradition

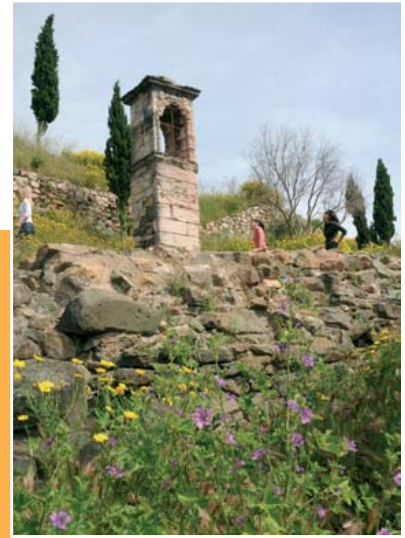
Découvrez ou redécouvrez en famille la vieille ville, son histoire et célébrez dans la convivialité le Saint patron de la Cité du Rocher à l'occasion de la fête de Saint Maur les 13 et 14 juin.

Les festivités débuteront samedi par une messe célébrée à 18h30 en l'église de la Nativité. Puis les fidèles se retrouveront pour une procession jusqu'au Rocher pour la traditionnelle bénédiction de la ville. Un moment unique de partage et d'émotion qui rassemblera des familles de tout horizon... Dimanche matin, partez à la découverte du patrimoine gardéen avec le grand jeu de la Saint Maur. Au préalable, une messe sera célébrée à 8h45.



Qui était Saint Maur ?

Né à Rome en 495, Saint Maur passa son enfance dans un monastère près de Rome, à Subiaco, avec Saint Benoît. Il est reconnu pour ses miracles et sa protection auprès des enfants. De passage à La Garde, il bénit les oignons qui, depuis, ont une saveur particulière. Afin de lui rendre hommage, une chapelle a été éditée en son nom et un buste en bois peint et doré est visible à l'église de la Nativité.



Un grand jeu à travers la vieille ville

Constituez une équipe de 5 à 10 personnes et marchez sur les traces de Saint Maur... De ruelles en porches, de lavoirs en remparts, percez les mystères du Saint patron de la ville. Le départ sera donné depuis le parvis de l'église à 9h45. Une façon d'aborder la ville et son patrimoine en s'amusant à travers ses ruelles pittoresques, qui vous conduiront au sommet de la Chapelle romane. Enfin, pour clore ce week-end de fête, un grand déjeuner vous attend dans la cour de la salle St Maur.

Pour le Père Alexis Wiehe, ces 2 jours de festivités sont des moments de fraternité et de joie :

"Nous souhaitons que tout le monde prenne part à la fête !"

Inscriptions pour le grand jeu (préinscriptions souhaitées avant le 10 juin pour constituer les équipes) :

- par téléphone au 06 88 54 93 34 (laisser votre nom, âge et coordonnées),
- par courrier : AEP St Maur, Fête de St Maur, 75 rue Gabriel Boudillon, 83 130 La Garde

Un Mas des Senes haut en couleurs !

Dimanche 21 juin, en ce premier jour d'été, le Mas des Senes ouvre ses portes à tous les Gardéens pour une grande kermesse. Au programme : paëlla géante, loto et une multitude de jeux pour petits et grands. Vous en profiterez pour découvrir le nouveau parc urbain du Pouverel qui jouxte l'établissement. Renseignements et réservation : 04 94 00 85 00

Une nouvelle tribune de foot

Livrée fin avril, cette tribune de 432 places assises et couvertes située aux abords de la pelouse synthétique vient enrichir les infrastructures performantes et modernes du complexe sportif Guy Môquet.

En mars 2008 était posée officiellement la première pierre de la tribune de foot... 14 mois plus tard, spectateurs, joueurs et staff technique bénéficient d'une réalisation alliant respect de l'environnement et haute performance. L'équipe municipale suit sa ligne directrice : le développement durable. Que ce soit dans la création d'un parc urbain ou dans la conception d'une infrastructure sportive, la Ville s'engage à réaliser des aménagements durables, toujours dans le respect de l'environnement. C'est pourquoi, des panneaux solaires thermiques ont été choisis afin de distribuer eau chaude et chauffage au sein de l'ouvrage. "Au vue de l'ensoleillement de notre Région, le choix s'avère judicieux, il permet de faire de réelles économies tout en préservant les ressources naturelles de notre planète." se réjouit Jean-Louis Masson, maire de La Garde et président de la commission Education/Sport et Loisirs du Conseil général. Pierre Dubos, adjoint aux Sports de la Ville salue le travail accompli : "Cette grande tribune compte également une billetterie, une infirmerie, 7 vestiaires avec douche et sanitaires, une salle de réunion, des bureaux, une buvette... A l'écoute des 65 clubs qui représentent plus de 10 500 licenciés, notre ville confirme son ambition : offrir des infrastructures de qualité pour tous !".



Le Complexe sportif Guy Môquet s'est imposé en quelques années en véritable modèle pour le département et la Région. Ces 4 dernières années, la ville de La Garde y a réalisé des aménagements de qualité :

Tribune "Joël Audevard"

Nombres de places
432

Début des travaux
janvier 2008

Livraison :
30 avril 2009

INAUGURATION OFFICIELLE samedi
20 juin 2009 à 11h

Montant des travaux
2 550 000 € TTC

Financements :
Communauté
d'agglomération Toulon
Provence Méditerranée,
Conseil général du Var,
Ville de La Garde



- * une aire de lancer long
- * une piste d'athlétisme
- * 2 courts de tennis couverts
- * une tribune de foot de 432 places
... et prochainement,
une tribune de rugby de 200 places.

*” Mon éducation, je l’ai faite
pendant les vacances ”*

Osbert Litruell



Vacances, j'oublie

Avant d'entonner ces jolies notes, découvrez en quelques pages comment passer des vacances

Quand nos vacances riment avec sérénité

A quelques jours des premiers départs en vacances, la police municipale vous propose de partir en toute confiance. Comme chaque année, depuis 2004, les agents municipaux renouvellent l'Opération Tranquillité Vacances.

Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants. L'an dernier, ce sont 96 foyers gardéens qui ont choisi cette formule. L'OTV se poursuit tout au long de l'année et les demandes sont nombreuses auprès des policiers municipaux. Aucune requête par téléphone ne sera satisfaite, la présence physique du demandeur est obligatoire, vous devez remplir le formulaire au poste de police municipale, le signer personnellement en indiquant des éléments particuliers et confidentiels. Rémy Cirina, le chef de la police municipale, nous précise son fonctionnement :

"plusieurs fois par jour, deux de nos agents se rendent aux différents domiciles placés sous notre protection. Depuis la mise en place de l'OTV, aucune habitation que nous surveillons n'a subi de dommage. Il s'agit d'une mission qui entre dans le cadre de la police de proximité permettant également de faire perdurer un sentiment de sécurité sur la commune."



Sécurité des plages



Les policiers municipaux assurent également une surveillance de l'anse Magaud et de San Peïre. Dans la journée, il s'agit de prendre contact avec les sapeurs-pompiers qui assurent la protection des baigneurs, dans la zone réservée uniquement à la baignade. Le soir, la mission est autre : faire, notamment, respecter l'arrêté municipal interdisant les feux sur la plage, les jeux dangereux, les plongeurs depuis les falaises, ou encore la surveillance des installations du sentier sous-marin. Les agents municipaux sont présents sur la côte gardéenne pour le bien-être de tous et la sécurité de chacun.

e tout...

es sereines, paisibles, tranquilles. En un mot idylliques !

Prévention des risques d'incendie

Nous le savons tous, notre département est particulièrement fragile. Depuis 1973, 13 019 feux de forêts ont ravagé 123 439 hectares. L'été dernier, 89 incendies ont fait disparaître 510 hectares. Face aux risques, des bénévoles veillent sur nos espaces boisés, rassemblés au sein du Comité Communal des Feux de Forêt.

Depuis 2004, le Comité Communal des Feux de Forêt, présidé par Jean-Pierre Haslin, adjoint à la sécurité, se mobilise pour la prévention des incendies. En mai, se sont terminées les périodes de formation des volontaires : cette année l'Association Départementale des Comités communaux des Feux de Forêt a accueilli une centaine de personnes dans le Var, dont 41 de La Garde ! Ainsi, les futurs bénévoles appréhendent les risques et la sécurité sous différents aspects. A l'issue du stage, une carte de membre du CCFE est délivrée à ces acteurs de la lutte contre les incendies. Donnant l'alerte aux pompiers, leur apportant soutien et aide sur les incendies, tout en remplissant une autre mission qui leur est

dévolue : la sensibilisation de la population. Le CCFE gardéen prouve chaque saison son efficacité puisque nous assistons à une baisse progressive des incendies à La Garde, depuis sa création.

Pour participer au CCFE, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie au 04 94 08 98 00 ou à l'association 04 94 48 91 30.



Le débroussaillage est vital



Protéger votre habitation, permettra aux pompiers de remplir leur mission rapidement tout en limitant les dangers. En cas de non respect de la réglementation, les contrevenants sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de 4^e ou 5^e type.

Où débroussailler ?

Si vous habitez à 200 mètres d'une zone sensible (bois, garrigue etc.) vous devez respecter les modalités de débroussaillage.

La règle en zone non urbaine ?

- 50 mètres autour de votre maison,
- 10 mètres sur chaque côté de la voie d'accès, même si cette zone pénètre sur la propriété d'autrui.

La règle en zone urbaine ?

Le propriétaire doit débroussailler l'intégralité de son terrain.

Un point sur la réglementation de l'emploi du feu

Le brûlage des végétaux coupés ou sur pied est interdit en agglomération, du lundi au dimanche de 7h à 20h, de mai à octobre. Les déchets autres que dénommés "déchets verts" ne peuvent être brûlés ou incinérés en agglomération et d'une manière générale, près de tous les lieux de vie. Le dépôt ou stockage de déchets étant interdit dans les lieux publics ou privés, vous devez les déposer à la déchetterie municipale. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 4^e classe.

Déchetterie municipale : 04 94 14 04 92

La solidarité a

Cet été, si la canicule se déclare, le Cent accueillant les personnes sensibles sont âgées sont particulièrement exposés au

La solidarité, seul moyen de faire barrage à la vague de chaleur.

Le CCAS met en place un réseau de bénévoles : tout le monde peut s'inscrire librement à condition de respecter une charte de bénévolat. Dans certains cas, le CCAS peut signer des conventions avec les établissements scolaires professionnels ayant des filières d'enseignement dans le sanitaire et social.

Les missions des bénévoles sont de repérer les personnes vulnérables, en informer le CCAS, et prendre des nouvelles par téléphone ou en leur rendant visite. Le but est de repérer les personnes fragiles et de rompre leur isolement pour prévenir tout problème.

Si vous connaissez une personne fragile et isolée, n'hésitez à prendre régulièrement de ses nouvelles.

Brisez la solitude !

Beaucoup de personnes vulnérables sont isolées durant l'été, ce qui peut représenter un réel danger. Les personnes inscrites sur le registre nominatif du CCAS peuvent bénéficier des services des bénévoles. Toutes les personnes vulnérables et isolées (personnes âgées, handicapés) peuvent demander l'aide des bénévoles sans pour autant être inscrites sur ce registre nominatif.

Pour tout renseignement ou inscription et demande d'assistance : CCAS 04 94 08 98 34

Le saviez-vous ?

Les 4 niveaux d'alerte du Plan

Niveau 1 : dit de "vigilance", il est activé

Niveau 2 : déclenché par le ministre de l'information.

Niveau 3 : Des plans spécifiques sont déclenchés et sont recensés. Les associations de bénévoles

Niveau 4 : Il donne au premier ministre l'ordre de

Augmente avec la température

Le Service Communal d'Action Sociale déploiera des moyens spécifiques. Les structures publiques sont en première ligne, mais la protection est l'affaire de tous au quotidien. Les personnes à hauts risques provoqués par les fortes chaleurs : il est important de se mobiliser ensemble.

CONSEILS : LES PETITS GESTES À ADOPTER...

Pour les petits et les grands

- Buvez beaucoup d'eau : chez l'enfant et l'adulte le corps transpire beaucoup pour se maintenir à bonne température. Le risque de déshydratation est important, c'est pour cela qu'il est important de boire de l'eau tout au long de la journée.
- Ne sortez pas aux heures chaudes (12h-16h).
- Ne faites pas d'efforts physiques intenses : sport, jardinage, bricolage...
- Ne restez pas en plein soleil.
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur, notamment en fermant les volets des façades exposées au soleil.
- Ne consommez pas d'alcool, évitez les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées (ces liquides sont diurétiques).
- Au travail soyez vigilants pour vos collègues.
- Prenez des nouvelles de votre entourage.
- Si vous devez sortir préférez plutôt le matin tôt ou le soir tard.
- Restez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



CONSEILS PLUS SPÉCIFIQUES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Chez les personnes âgées, le corps ne transpire pas assez : elles risquent un coup de chaleur. Afin de les prévenir :

- Mouillez votre peau plusieurs fois par jour.
- Ayez une légère ventilation (ventilateur, éventail, air frais...).
- Mangez normalement : souvent l'appétit baisse avec la chaleur
- Buvez 1,5 L d'eau par jour, et ne consommez pas d'alcool.
- Donnez des nouvelles à votre entourage.

La plate-forme canicule info service vous informe du lundi au samedi de 8h à 20h : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Numéros d'urgence :

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Numéro d'urgence unique européen : 112

Canicule

du 1^{er} juin au 1^{er} octobre de chaque année.

La Santé, il prévoit la constitution d'une cellule de crise et le renforcement des réseaux pour mieux faire circuler

l'information et les secours dans les maisons de retraite, hôpitaux et dans la sécurité civile. Les personnes âgées ou handicapées sont mobilisées.

Il est possible de réquisitionner tous les moyens civils (transports) et militaires adaptés à la gestion de la catastrophe.

Ils partent avec nous !

Pour lutter contre les abandons d'animaux en période estivale, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral organise, cette année encore, la campagne "Ils partent avec nous". Une campagne destinée à vous informer et à faciliter vos démarches afin de bien organiser les vacances de vos amis à quatre pattes !

Partir en vacances avec son animal ou le faire garder ? Voilà LA question... Même si les abandons ont diminué, les efforts de sensibilisation et d'information doivent être maintenus... Ainsi, les vétérinaires disposent d'un dépliant rappelant les informations et les conseils pratiques pour des vacances tranquilles avec son animal.

Votre vétérinaire est un professionnel engagé, sensibilisé à la question de l'abandon. Il est votre interlocuteur privilégié, connaissant parfaitement votre animal, il pourra vous guider et vous aider à préparer vos vacances.

Pensez à préparer leurs vacances !

- Vous emmenez votre compagnon à quatre pattes, demandez conseil à votre vétérinaire : il vérifiera son identification, procèdera au rappel des vaccins si nécessaire, préparera les papiers indispensables (passeport européen si vous partez à l'étranger)...
- Vous le faites garder, consultez le site www.ilspartentavecnous.org :



vous y trouverez toutes les possibilités de garde qui existent aujourd'hui : pensions, gardes à domicile, visites quotidiennes, familles d'accueil... Avec un moteur de recherche relié aux Pages Jaunes, chacun pourra trouver l'adresse qu'il recherche. Ils partent avec nous accueille, également, l'association Dog Sitting qui offre aux possesseurs de chiens et de chats une plate-forme gratuite d'échanges. Le principe est simple : via un moteur de recherche internet, les possesseurs de toute la France peuvent prendre contact entre eux et trouver la personne idéale pour faire garder leur ani-

mal à tour de rôle.

Avec "ils partent avec nous", votre animal passera des vacances heureuses, que vous l'emmeniez ou que vous le fassiez garder !

Les numéros utiles ...

Ani-Seniors-Services :
04 68 64 35 56 ou sur le
www.ani-seniors.fr

Dog Sitting :
www.dogsitting.fr

SPA : 04 94 03 33 00

Collectif Varois de
Protection Animale :
04 94 14 09 11

Et bien sûr votre vétérinaire !

Dans le grand Bleu

Le 16 mai dernier, La Garde a fêté la mer. L'anse Magaud a accueilli la fête du nautisme. Au programme de la journée, des baptêmes de plongée sous le soleil. Le service des sports et un club hyérois ont guidé les enfants pour des premières brasses inoubliables dans le monde du silence.

Sur le sable, Delphine regarde ses deux garçons et leur ami se préparer pour leur baptême. *“Avec mon mari, nous avons nos niveaux de plongée mais nous préférons qu'ils soient parfaitement encadrés pour leur première plongée avec bouteille.”* Les trois jeunes garçons sont aidés chacun par



un membre du club hyérois qui leur enseigne les rudiments de la communication sous l'eau et les prépare... Les enfants sont impatients ! Leur maman,

appareil-photo en main, ne veut rien rater de ce moment de rêve.

“Nous habitons à quelques mètres d'ici, les enfants ont l'habitude d'être dans l'eau. Nous leur avons transmis notre amour de la mer et la nécessité de la protéger. Des journées comme celles-ci nous permettent d'attirer leur attention sur les beautés de notre côte...” Après plus de 20 minutes sous l'eau, les voilà revenir... Jean et Thibaut, 10 ans chacun : *“C'était génial ! Ca nous a donné envie de replonger. Nous avons vu des fonds superbes et des poissons par dizaines !”* Naissance d'une passion.



Tous à la piscine !

Depuis le 30 mai et jusqu'au 31 août, la piscine municipale vous accueille petits et grands, sportifs ou adeptes du bronzage pour une saison estivale dynamique !



Venez vous détendre au bord des bassins, sous la surveillance des maitres-nageurs et profitez du snack-buvette pour les petits creux après des longueurs de piscine.

Toute la semaine* le grand bain et son petit bassin vous procurent des moments de bonheur en famille ou entre amis.

Pour les “premiers pas” dans l'eau, des cours de natation, collectifs ou particuliers, vous sont proposés. Dès 16 ans, la Maison des Sports vous propose de vous essayer à l'aquagym.

Ces cours sont réservés prioritairement aux Gardéens, les inscriptions se font à la Maison des Sports et au service solidarité 3^e âge pour les personnes retraitées.

Pour tous enfin, des abonnements, de 10 tickets ou mensuel, sont possibles. Alors plus d'hésitation : destination piscine !

* La piscine sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

Maison des Sports : 04 94 08 98 94 - Service solidarité 3e âge : 04 94 08 98 83

Piscine municipale - Quartier des Savels 04 94 03 68 59

Voilà l'été !



A quelques jours des grandes vacances et à la faveur des rayons chauds du soleil, nous avons tous l'envie d'investir jardin, balcon, terrasse ! Le CLIPS vous donne les clés d'une journée ensoleillée en toute sérénité...



De 0 à 6 mois ...

Le bébé peut profiter pleinement du grand air sagement installé et attaché dans son transat, mais à l'ombre.

Du déplacement à quatre pattes à la marche ...

L'enfant a soif de découverte et le jardin est un formidable terrain d'aventure ! Pour que les enfants s'amuse en toute sécurité, il ne faut pas les quitter des yeux.

Vers 3 ou 4 ans, le jardin devient un terrain de jeux...

Les chutes sont fréquentes et dans le jardin, il y a beaucoup d'occasion de tomber : de la balançoire, du tourniquet, d'un arbre et plus tard, de vélo

ou en rollers. Le jardin est aussi le lieu de vie des insectes dont les piqûres peuvent être très douloureuses et à l'origine d'allergies.

Chaleur et soleil : un duo à risque !

Evitez autant que possible d'exposer les enfants au soleil entre 12h et 16h. Ils doivent être équipés d'un chapeau, d'un vêtement couvrant léger et de couleur claire, de lunettes de soleil avec un filtre anti-UV et des montures enveloppantes. Pensez aussi à la crème solaire (indice 25 au minimum). Attention aux risques de déshydratation et au coup de chaleur ! Buvez régulièrement au moins un litre et demi par jour, même si vous n'avez pas soif.

Pensez à vous rafraîchir (brumisateur, gant mouillé, douche...).

Méfiez-vous des coups et des chutes

Ne laissez pas les outils dans le jardin (tuyau d'arrosage, râteau, pelle, sécateur...). Balançoire, toboggan et tourniquets doivent être adaptés à l'âge de l'enfant et être utilisés correctement. Imposer-lui le port de protections : un casque à vélo, auquel on ajoute des genouillères, des coudières, des protèges poignets pour faire du roller ou du skateboard.

Attention, ce n'est pas parce que l'enfant est à l'aise à vélo ou fait du VTT qu'il est capable de se mêler à la circulation. Si vous souhaitez partir en balade, enseignez-lui les principales règles du code de la route et en promenade, montrez le bon exemple !

Si vous disposez d'une piscine ...

Ne laissez pas votre enfant jouer à proximité seul ou en compagnie d'autres enfants même plus grands. Rappelons que malgré les normes de sécurité imposées par l'installation de barrières de sécurité autour de la piscine ou d'alarme, la vigilance est de rigueur. Lorsque les enfants sont dans l'eau, la surveillance d'un ou plusieurs adultes est impérative. Equipez votre enfant de brassards dès qu'il est à proximité de la piscine.



Attention aux produits de jardin et de piscine

Ces produits sont particulièrement toxiques. Ils doivent impérativement être rangés dans un lieu inaccessible aux enfants.

Le barbecue sous haute surveillance !

Pour ne pas vous brûler, évitez d'utiliser des produits inflammables pour allumer le barbecue. N'allumez jamais un barbecue avec un enfant à vos côtés. Par ailleurs, ne laissez jamais un barbecue allumé sans surveillance et n'autorisez pas les enfants à s'en approcher.

Les fenêtres et balcons

Si vous vivez à l'étage, ne laissez jamais votre enfant seul dans une pièce dont les fenêtres sont ouvertes. La tentation est grande de voir ce qui se passe en bas et la défenestration fait partie des accidents gravissimes dont sont malheureusement victimes les jeunes enfants. Vous pouvez envisager d'équiper vos fenêtres de système de blocage pour empêcher leur ouverture. Attention également aux balcons et terrasses, ne jamais laisser une chaise ou autre objet sur lequel l'enfant pourrait se hisser.

Les numéros utiles en cas d'accident :

Les pompiers : 18 ou 112 depuis un téléphone portable - Le SAMU : 15

La Recette du mois

(pour 4 personnes)

- Salade de tomates et concombre
- Riz à la forestière
- Melon

Salade de tomates et concombre

- 3 ou 4 belles tomates
- 1 concombre
- Quelques brins de ciboulette fraîche
- Huile, sel, poivre

Émincer les tomates et le concombre en petits dés. Mélanger, assaisonner et ciseler la ciboulette avant de servir.



Riz à la forestière

- 4 petits verres de riz
- 1 oignon
- 4 blancs de poulet ou de dinde
- 1 petite boîte de maïs
- 4 à 5 gros champignons de paris frais

Cuire le riz comme indiqué sur l'emballage en le laissant ferme (réduire la cuisson d'environ 2 min). Faire revenir dans un petit peu d'huile d'olive l'oignon émincé puis ajouter les blancs de poulet en fines lamelles ainsi que les champignons émincés. Cuire environ 10 min sans cesser de remuer. Mélanger avec le riz et le maïs. Poursuivre la cuisson à feu doux 2 à 3 min.



Ce menu équilibré et utilisant les fruits et légumes de la saison a un coût moyen de 3€ par personne.

Flash info... Flash info... Flash info... Flash info... Flash

Avis aux allergiques

Ce mois-ci, les pollens dominants sont ceux de l'olivier, du tilleul et les graminées.

Don du sang : nouveaux critères

Face aux besoins croissants en produits sanguins, les critères de sélection des donneurs de sang ont été modifiés. L'âge limite est porté à 70 ans pour un donneur régulier et à 65 ans pour un premier don. Le nombre maximum de dons de sang total est porté à 6 par an pour les hommes et à 4 pour les femmes. Le nombre maximum de dons de plaquettes passe à 12 par an. Enfin, l'hémochromatose génétique n'est plus une contre-indication au don de sang.



Aux urnes citoyens !

736 députés européens seront élus en juin. Durant la mandature 2004-2009, 78 sièges représentaient la France. Le 7 juin, nous élirons 72 députés.

Le scrutin s'effectue par listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, en un seul tour, dans le cadre de 8 grandes circonscriptions. Ces circonscriptions sont au nombre de 7 pour la métropole, comprenant une ou plusieurs régions. La 8^e regroupe les départements et collectivités d'Outre mer. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

A La Garde, les 23 bureaux de vote vous accueilleront de 8h à 18h, selon le décret officiel. Cependant, une décision préfectorale pourrait repousser l'heure de fermeture à 19h.

La commission européenne propose et exécute les nouvelles lois de l'Europe et gère son budget. Tous les cinq ans, les Etats Membres élisent un président de la Commission européenne qui

nomme 27 commissaires (1 par pays).

Le Conseil de l'Union Européenne regroupe les ministres des Etats sur des questions précises. Il adopte les lois avec le Parlement, coordonne les orientations politiques des 27 pays, s'occupe de l'international...



Le 7 juin prochain, vous êtes appelés à élire vos députés européens. Un évènement partagé par tous les pays européens et notamment nos villes jumelées, Spa (Belgique) et Montesarchio (Italie), avec lesquelles nous tissons, depuis plusieurs années, des liens fondés sur nos valeurs communes.

L Le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Chaque pays fixe les règles particulières d'organisation du scrutin.

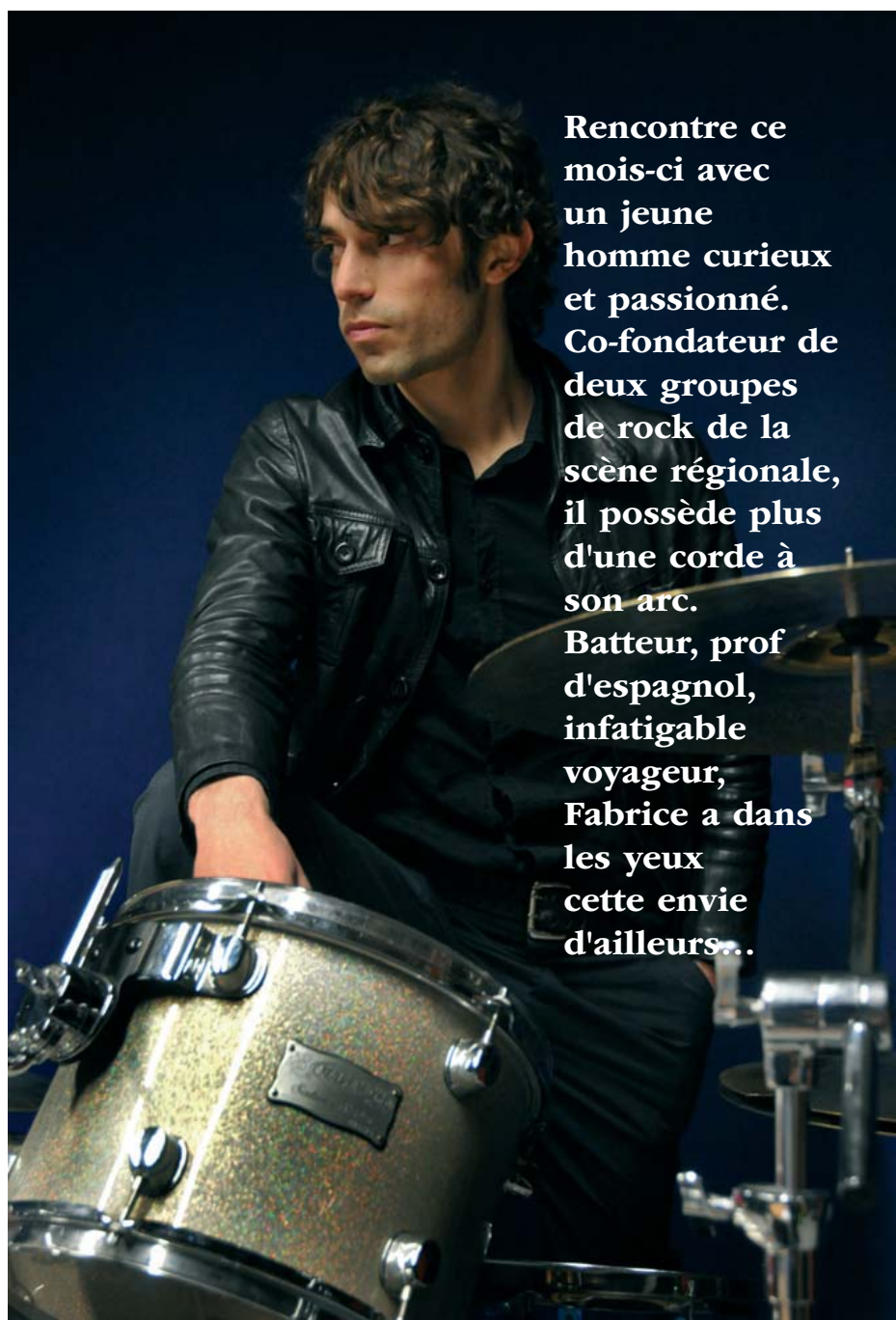
Le Parlement européen vote avec le Conseil les lois proposées par la Commission, ainsi que le budget. Il est composé des députés élus par les citoyens européens.

Les procurations

Le mandat doit se présenter au choix au tribunal d'instance, commissariat de police, ou à la gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail. Le mandat doit justifier son identité et remplir une attestation avec le motif de son absence : la procuration sera valide pour un scrutin sauf longue absence justifiée. En cas de maladie ou d'infirmité, les officiers de la police judiciaire viennent à domicile. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Toute procuration peut être résiliée.

Le talentueux

Monsieur Benayoun



Rencontre ce mois-ci avec un jeune homme curieux et passionné. Co-fondateur de deux groupes de rock de la scène régionale, il possède plus d'une corde à son arc. Batteur, prof d'espagnol, infatigable voyageur, Fabrice a dans les yeux cette envie d'ailleurs...

Le regard bleu, les cheveux bouclés, Fabrice Benayoun a 30 ans. Gardéen, le jeune homme a grandi entouré de sa famille. "J'ai connu La Garde à une époque où l'on jouait dans des champs à deux pas de la maison." De cette jeunesse heureuse, il garde de beaux souvenirs. Fabrice a de multiples passions, dont la musique et les voyages. "Je joue dans deux groupes, Fisher et Martins. Fisher est la for-

mation la plus ancienne, nous avons sillonné la France et poussé les portes de la Belgique notamment, avec un métal bouillonnant. Quant à Martins, il s'agit d'un rock teinté années 70... C'est ainsi que je trouve mon équilibre." Véritable touche à tout, il se caractérise lui-même comme un hyperactif. "J'ai toujours adoré rencontrer de nouvelles personnes, c'est en s'ouvrant aux autres qu'on apprend ! Créer des contacts et ne jamais rester en place !"

Mille envies

A quelques jours d'un nouveau départ, il nous reçoit dans les salles de répétition, dont il a la charge, à Gérard Philipe. "Ces locaux sont un véritable cadeau pour les groupes gardéens, la mairie nous a fait confiance et a réhabilité ce lieu d'échange. Désormais, les répétitions se font dans d'excellentes conditions ! Une vingtaine de groupes se partage ces salles parfaitement insonorisées. En 7 ans, nous avons pu grâce à notre association, l'A.D.M.A, Association pour la Défense des intérêts des Musiciens Amateurs, donner un coup de pouce à de nombreux musiciens."

Amis, musique et voyage, voilà ce qui rythme la vie du jeune homme. "J'ai découvert l'Amérique Latine grâce à ma formation universitaire d'espagnol. J'ai toujours été attiré par cette culture. En 2006, je suis parti au Pérou, seul, pendant deux mois et demi. De la même façon, en 2008, je me suis rendu au Panama. La première chose qui frappe un européen, c'est la sensation de pouvoir tout faire... De rencontrer, en toute simplicité, des gens remplis de bonté. A mon arrivée au Pérou, j'ai pris un taxi sans savoir vraiment où j'allais, ce fut une formidable rencontre : je me suis retrouvé dans une grande famille qui m'a tout de suite adopté. J'ai pu ensuite découvrir ce pays par moi-même en ayant pris conscience de ce qui fait la base de leur vie : le respect !"



10 km pédestres

Mai sportif 2009



Dépassement de soi





Esprit d'équipe



Beau jeu

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE "ÉNERGIES ET COMPÉTENCES"

Groupe Energies et Compétences

Sérieusement...

Bien curieuse conception de la démocratie que de vouloir donner toujours le dernier mot à la majorité municipale. Celle-ci n'a donc pas assez de ses 23 pages mensuelles, des 4 fois 4 pages hebdomadaires, des journaux thématiques, du site internet et de la presse locale pour vanter sa politique, forcément excellente.

Non. En plus, cette majorité là semble ne pas supporter la moindre contradiction. Ne pouvant réduire au silence les élus du groupe "Energies et Compétences", elle **s'acharne** donc à essayer de les prendre à partie avec un ton **méprisant**, hautain qui sied bien mal au débat démocratique.

Bien sûr, notre groupe d'élus et notre association les dérangent.

Mais, nous continuerons à dire que nous trouvons suspect l'acharnement que met M. Masson à vouloir **raser la colline de Sainte Musse**.

Nous continuerons à dire que le **tram** est un bon choix pour l'agglomération toulonnaise (le choix qu'ont d'ailleurs fait toutes les métropoles d'Europe).

Nous continuerons à dire que le développement durable mérite mieux que des discours.

Nous continuerons également à faire des propositions qui auront été débattues avec les Gardéens.

Comme nous continuerons à faire confiance à **Joël Canapa**, vulgairement attaqué dans le dernier numéro de ce Vivre à La Garde, qui participe à diriger la 3ème région de France aux côtés **Michel Vauzelle** et se trouve être un professionnel reconnu.

Et bien sûr nous continuerons de les déranger... Mais surtout nous continuerons à **faire ce que les Gardéens qui nous ont élus, attendent de nous** : nous mêler des affaires de la ville. Les Gardéens sont tout simplement soucieux de la démocratie.

*Joël CANAPA vice-président du Conseil régional
Frédéric FETIS – Sophie REYNAUD – Patrick GRUAU –
Monique THOMAS – Bernard GULLO – Hélène MONNIE
Manuel FALASCHI*

LE GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Sereinement...

La majorité n'a créé aucun nouveau moyen d'information des Gardéennes et des Gardéens. Elle dispose donc des outils créés par les municipalités précédentes, rien de plus, rien de moins. Une seule différence existe cependant, l'opposition n'avait pas le droit de s'y exprimer auparavant contrairement à maintenant...

Si l'opposition veut continuer à faire confiance à son leader, c'est son entier problème. Il en est à sa 4ème défaite personnelle à des élections (législatives 1997, 2002, 2007 ; municipales 2008). Il a fait le plus mauvais score de la gauche en pourcentage depuis 1959. Pas plus tard que le mois dernier, nous démontrons une fois de plus preuve matérielle à l'appui qu'il a lui-même autorisé en 1999 les travaux sur le chemin de Sainte Musse avec une emprise de 9 mètres au lieu des 6,8 m actuellement prévu. En revanche pas de trace de la piste cyclable que nous allons réaliser et qu'il n'avait pas envisagé à l'époque... L'ancien adjoint à l'urbanisme qu'il est avait prévu d'aménager cette zone classée à urbaniser avec des logements sociaux, le candidat vaincu qu'il est, a tenté de le cacher pendant la dernière campagne. Un bel exercice de dupe lourdement sanctionné par les électeurs. L'opposition veut le garder. Grand bien lui fasse, qu'elle le garde longtemps !!!

Nous réclamons un débat démocratique car il est sain de pouvoir échanger des arguments sur des sujets de fonds qui engagent l'avenir de notre commune. Malheureusement, c'est impossible de le faire avec une opposition qui se perd en manigances. La critique est systématique, aigrie et d'une mauvaise foi évidente. Au-delà des mots, ce sont bien les actes concrets que nous menons et l'intérêt public que nous poursuivons qui nous motivent. C'est notre travail connu et reconnu qui forge la confiance d'une large majorité des gardéennes et des gardéens envers Jean-Louis Masson et l'équipe municipale. Avant l'automne, nous inaugurerons encore 3 réalisations contenus dans notre Charte de Développement Durable : Tribunes rugby, football et parc urbain du Mas des Sénes. Par delà ces engagements tenus, vous êtes nombreux à constater le haut niveau des services publics de la ville et la qualité du personnel municipal... cela, même en étant dans l'opposition, pourrait être reconnu.

LOU TREMO-TERRO

Lou voungé de jun de milo nòu cènt nòu à nòu-v-ouro sege dóu sèr, uno oundo sismico gangasso tout à-n-còup la coustiero mieterrano. Es la partido mountagnoua dei Bouco-dòu-Rose que va lou mai n'en pati. Es un bronzimen sourd segui de crussimen, e tout d'uno douas bassacado que si vènon contro à de rèng descadènon la catastrofo. D'oustau s'aclapon dins un estampèu de tron. De gènt s'enfugisson dins la campagno. D'autre s'apetegon déjà à pourta ajudo à-n-aquélei que soun vitimo dóu tremo-terro au mitan deis escoumbre.

L'endeman tout lou nord-est dóu despartamen n'es plus qu'un mouloun d'oustau arrouina. De Rogne à Seloun en passant pèr Vernego, Pelissano, Sant Cannat e bèn entendu Lambesc, mai de seissanto persouno soun mouarto, e lei blessa si counton pas.

Lou clouchié de Lambesc déura èstre desmouli perqué risco de s'esbarboula soulet. A Seloun, au castèu de l'Empèri, faudra rasa mant uno tourre.

Mai lei counsequènsi serien estado mai grando se lou mounde serien esta sousprés au siéu au mitan de la nue.

Bounur qu'à nòu-v-ouro de sèro la majo part dei gènt èron encaro defouaro à charra en prenènt lou frei sus lou lindau de la pouarto, e que pousquèron s'aluencha.

L'endeman lei secous s'engimbron. De tibanèu puei de baraco soun istalado ; d'ajudo vènon de tout lou país.

Mai pèr rebasti lei vilàgi acò prendra de tèms e d'ùnei coumo Rogne e Vernego si rebastiran dins la plano. A Venello la glèiso dóu país aut es desbarboulado, alor lei gènt de l'endré si fan proutestant en bastissènt un tèmple.

Vaqui l'istòri dóu tremo-terro de Prouvènço que, se à l'ouro d'aro si n'en parlo pas gaire, es necite de si n'en rapela e de pas l'escafa de nouàstei memòri.

Aro sian à la fin de l'annado escoulàri e lei cous de Prouvençau van bènleu s'acaba. Mai, Gardèn e Gardenco, au mes de setèmbe recomènçaran plus viéu encaro. Alor vous souvèti un bouan estiéu e à la rintrado.

Jaume Couloubrié

LE TREMBLEMENT DE TERRE

Le onze juin mille neuf cent neuf à neuf heures siz du soir, une onde sismique secoue brusquement la côte méditerranéenne. C'est la partie montagneuse des Bouches du Rhône qui va le plus en souffrir. C'est un grondement sourd suivi de craquements, et soudain de deux secousses successives en sens contraire qui déchaînent la catastrophe. Des maisons s'écroulent dans un fracas de tonnerre. Des gens s'enfuient dans la campagne. D'autres s'affairent déjà à porter secours à ceux qui sont victimes du tremblement de terre, au milieu des décombres.

Le lendemain tout le nord-est du département n'est plus qu'un amas de ruines. De Rognes à Salon en passant par Vernègues, Pelissane, Saint Cannat et bien entendu Lambesc, on compte plus de soixante morts, et de nombreux blessés.

Le clocher de Lambesc devra être démoli car il risque de s'effondrer tout seul. A Salon, au château de l'Empèri, il faudra raser plusieurs tours.

Mais les conséquences auraient été plus importantes si les gens avaient été chez eux au milieu de la nuit.

Par bonheur à neuf heures du soir la plus grande partie de la population était encore dehors à bavarder en prenant le frais sur le pas de porte et ainsi ils purent s'éloigner.

Le lendemain les secours s'organisent. Des tentes puis des baraques sont installées, et des aides arrivent de tout le pays.

Mais la reconstruction des villages prendra du temps et certains comme Rognes et Vernègues se rebâtiront dans la plaine. A Venelles l'église du pays haut s'est écroulée, alors les gens de l'endroit s'y font protestants en bâtissant un temple.

Voilà l'histoire du tremblement de terre de Provence qui, si aujourd'hui on en parle peu, il est nécessaire de s'en souvenir et de ne pas l'effacer de nos mémoires.

Voici déjà la fin de l'année scolaire et les cours de Provençal vont bientôt s'achever. Mais, Gardéens et Gardéennes, au mois de septembre ils recommenceront plus vivants encore. Alor je vous souhaite un bon été et à la rentrée.

Jaume Couloubrié

Ils s'aiment

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Stéphanie Binet & Benjamin Delhommeau le 17/04

Naoko Ishida & Christophe Blanc le 18/04

Aline Bouché & Vivian Despax le 18/04

Hélène Sola & Gérald-Reparate Retali le 2/05

Amandine Lacaze & Nicolas Robin le 2/05

Héléna Pierrat & Ludovic Karl le 7/05

Amandine Mosa & Samuel Grosset le 9/05

Christine Seunot & Jean-Christophe Isnard le 9/05

Valérie Graziano & Thierry Tscheiller le 9/05

Bonjour les bébés

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Nicolas Insalaco le 1/04

Dayleur Soullier le 1/04

Evan Pierrugues le 6/04

Tom Delhomme-Lézé-Donat le 6/04

Elise Alquier le 7/04 - Qaïs Beji le 9/04

Morgane Poitou le 10/04 - Kathy Truong le

11/04 - William Ginoyer le 14/04

Sifedine Gaïdi le 16/04 - Emma Jesson le

19/04 - Lina Mhiri le 20/04 - Maeva Lassale le

20/04 - Emilie Steeland le 21/04 - Mayssae

Aïssati le 22/04 - Océane Barety le 24/04

Gaëtan Schramm le 25/04 - Bayane Bel-

Lahsen-Canapa le 27/04 - Alexandre Lucas le

29/04 - Ana et Antone Bienias le 30/04

Wendy Tanguy le 4/05 - Lysa Roubaud le 6/05



Un livre dans le berceau

La bibliothèque est heureuse d'offrir aux nouveau-nés leur 1^{er} livre (présentez-vous munis du livret de famille).

Ils nous ont quittés

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

Jean Grac le 1^{er}/03

Anna Mira née Matais le 4/03

Nicole Livet née Garnier de Lafosse 16/03

Henri Ribaud le 21/03

Marie Cochard née Tassel le 28/03

Bernard Molfenter le 31/03

Jean Garcia le 3/04

Daniel Piacentino le 5/04

Verane Gelay le 5/04

Colette Petri née Aubin le 15/04

Michel Bordoni le 18/04

Marcelle Bistolfi née Miguet le 22/04

Lucien Postal le 23/04

Marie-Thérèse Delorme née Sadot le 25/04

Lucienne Boismain née Detamanti le 26/04

Jean Aygalenc le 27/04 - René Vasseur le 28/04

Françoise Callejon née Rodriguez le 30/04

Georges Lainé le 2/05 - Daniel Martin le 4/05

Suzanne veuve Barry née Sturm le 4/05

Marie-Jeanne Guidoni née Colombani le 5/05

Madeleine Nevier née Dinard le 10/05

Grégoire Pastor le 10/05

Marie-Madeleine Giudicelli le 12/05



Ville de La Garde

CONCOURS PHOTO

Le patrimoine gardéen en images

15 février . 15 juillet

La ville de La Garde organise du 15 février au 15 juillet 2009, un concours photo intitulé "Le patrimoine gardéen en images".
Gratuit, ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs.

Vous trouverez le règlement et le bulletin d'inscription sur www.ville-lagarde.fr